

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire mais certains silences rendent coupables

En pleine crise sanitaire enclenchant une crise économique sans précédent, la décision de la Commission Européenne de nous inclure sur la liste des indésirables est venue jeter l'opprobre sur notre centre financier à un moment où nous avons déjà un genou à terre.

Il y a bien un point sur lequel tout le monde s'accorde : il s'agit du fait que la Commission Européenne a été très mal inspirée de publier une liste noire pendant que la planète toute entière est encore à pleurer ses morts du Covid-19 tout en réfléchissant à comment sauvegarder un semblant de cohésion sociale pour la population survivante.

Le choix de cette date ne peut que soulever des interrogations sur la volonté de la Commission de permettre aux pays marqués au fer rouge de venir se justifier devant ce jugement unilatéral, subjectif et rendu sans procéder à des débats contradictoires.

La quasi intégralité des pays cloués au pilori sont des pays en voie de développement ce qui amplifie, là encore, le sentiment de domination qui est ressenti devant cette position démesurée de la Commission.

Nous sommes en droit de nous interroger sur l'urgence d'une telle décision et de réclamer son report afin de nous permettre de nous exprimer en toute équité. Ce n'est certainement pas la « faveur » d'une mise en application retardée d'un mois qui viendra occulter le sentiment d'injustice ressenti par tout un peuple ébahi par tant d'empressement.

Nous sommes conscients que les pays européens sont également dans des situations économiques délicates et qu'il y a urgence à calmer la pression politique qui se fait grandissante dans chaque région de l'UE. Mais jeter quelques pays vulnérables en pâture pour donner l'impression de rétablir un ordre disrupté n'est pas compatible avec les grands principes fondateurs de l'Union Européenne.

Il est indigne des idéaux européens de profiter de cette crise humanitaire pour tenter de sur-optimiser ses recettes fiscales et ses crédits politiques, la conjonction de temps étant forcément suspecte.

Certes, certains de nos dirigeants ont aussi fauté par négligence. La décision des ambassadeurs des 27 pays de l'Union Européenne, en date du 12 février 2020, d'inclure notamment le Panama et les Iles Caïman sur la liste noire aurait dû alerter nos dirigeants sur le fait qu'une énième liste était en cours de préparation et il aurait été judicieux de s'enquérir dès ce moment du risque pour Maurice de figurer sur une liste ultérieure.

Ces signes avant-coureurs auraient dû déclencher une action dès le mois de février ; une proactivité qui aurait été autrement plus adaptée qu'une réaction tardive, désordonnée et subie comme celle de la semaine dernière après que le Ministre des Services Financiers et de la Bonne Gouvernance a « pris note dans les journaux », qu'il « fasse un suivi de la situation » et qu'il « ouvre (trop tard) un canal de communication avec l'UE ».

Il n'est pas opportun de s'étendre davantage sur les failles de notre système à ce stade mais il est honnête de reconnaître que notre diplomatie a échoué, que notre veille stratégique et nos services de renseignements économiques ont été défaillants et que notre lobbying a été inexistant.

L'inclusion de Maurice sur cette liste découle, officiellement, de 2 facteurs cumulatifs qui ont été largement abordés ces derniers jours. Il s'agit d'une part de la décision du GAFI de nous inclure dans sa liste des pays sous surveillance

accrue depuis février 2020, liste désormais adoptée de facto par l'UE dans la constitution de sa propre liste et, d'autre part, par une révision et un élargissement des critères retenus pour qualifier certains pays de « pays à risque ».

Ces changements des règles du jeu, en pleine pandémie, alors que des engagements avaient déjà été pris par Maurice et que le calendrier de mise en conformité avait été conjointement agréé, démontre une fois encore la perversion de la Commission, déterminée à handicaper une nation toute entière d'un pays en développement sans se soucier des répercussions économiques et sociales.

Parce que le vrai problème se situe exactement là.

Cette décision arbitraire viendra achever un pays tout entier en démantibulant le seul secteur économique qui avait quelque peu résisté à la crise alors que tourisme, textile et immobilier ont connu un arrêt brutal de leurs activités.

Le centre financier mauricien s'est construit patiemment, sur des décennies, en gagnant la confiance d'utilisateurs du monde entier. Ce succès s'est forgé sur la confiance et le respect de la promesse donnée. L'inclusion de Maurice sur la liste noire viendra rompre cette confiance et anéantir ces années de travail et de persuasion.

De nombreux utilisateurs, bien qu'ils soient intimement convaincus de l'intégrité du centre financier mauricien, préféreront pour protéger leur réputation, éviter un pays *blacklisté* qui déclenchera une complexification injustifiée de leurs procédures de due-diligence dans leurs relations avec leurs partenaires.

Aussi, cette inclusion privera, *de facto*, un certain nombre de sociétés de tout accès à des financements européens uniquement parce qu'elles sont structurées à travers Maurice pour des raisons économiques et commerciales nobles. Une sanction pour avoir osé pactiser avec l'ennemi...

Un ralentissement ou une interruption dans nos flux attachés au secteur financier mettra à mal nos opérateurs et nos institutions bancaires dans leur ensemble et une défaillance d'une de ces institutions pourrait contaminer l'ensemble du système plus vite que nous ne pouvons l'imaginer.

Pour parer au plus pressé, nous devons urgemment réajuster notre stratégie et celle-ci passera obligatoirement par une communication ciblée et adaptée et par une révision de nos relations avec les institutions susceptibles de nous juger moralement ou juridiquement.

Pour anticiper la prochaine crise il sera essentiel de se consacrer pleinement à la défense de nos intérêts et d'anticiper la prochaine crise pour éviter, une fois encore, de subir plutôt que de prévenir. Il faudra absolument être présent au cœur même des instances concernées et élargir nos interactions afin de ne pas commettre les mêmes erreurs de ciblage qui nous ont menés à la détresse actuelle.

L'ordre de mission m'est évident, le chemin à emprunter est tout indiqué. Il s'agit d'une question de personnalité. Reste maintenant à tout mettre en musique pour replacer Maurice dans la ligue qui lui revient.

Par Joël Rault

